

COMBAT OUVRIER

Journal communiste révolutionnaire (trotskyste)

Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire en Martinique et en Guadeloupe.

Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe.

Pour la reconstruction de la IV^e internationale.

Paraît toutes les 2 semaines - SAMEDI 1er Juin 2024 - n° 1328

PRIX : 1 €

ÉDITORIAL

Le 8 juin, votez pour la liste Lutte ouvrière conduite par Nathalie Arthaud avec Jean-Marie Nomertin et Gabriel Jean Marie

Nous avons deux candidats de Combat ouvrier, Jean-Marie Nomertin pour la Guadeloupe et Gabriel Jean-Marie pour la Martinique qui sont sur la liste de Lutte ouvrière aux élections européennes. Nous sommes la seule liste à affirmer qu'il faut renverser le capitalisme.

Le capitalisme est un système inégalitaire, injuste et aussi destructeur. La grande bourgeoisie accumule des centaines de milliards d'euros chaque année en maintenant des millions de travailleurs de par le monde dans l'esclavage salarié. En France, les entreprises du CAC 40 (les 40 plus grandes entreprises françaises) ont engrangé de si grandes fortunes qu'elles peuvent payer des PDG comme celui de Stellantis, 100 000 euros par jour ! Combien de travailleurs de la santé, d'ouvriers d'usines ou de plantations sont usés par le travail souvent pour des salaires qui ne leur permettent pas de vivre décemment. Quand un salarié a la chance d'avoir un emploi, il doit subir la pression patronale, les cadences infernales. Cette politique patronale d'exploitation tue. Le décès de la salariée du Crédit agricole sur son lieu de travail en est un exemple, c'est la conséquence de plusieurs années de harcèlement. Combien de chômeurs, de précaires tentent de survivre avec des revenus de misère. Après avoir durci les conditions d'indemnisation des chômeurs, le gouvernement se prépare à attaquer à nouveau les chômeurs en appliquant une nou-

velle réforme.

Aux Antilles comme en Outremer en plus de l'exploitation nous subissons le mépris de l'Etat colonial français. La révolte de la population kanake, suite au projet de loi adopté le 15 mai par l'Assemblée nationale, a mis le feu aux poudres. La réponse de l'État a été la répression en envoyant des milliers de gendarmes et autres forces de répression à 17 000 km.

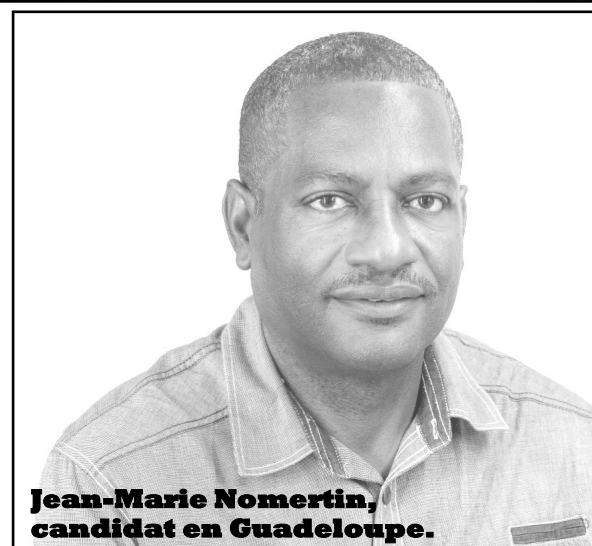
À Mayotte la crise sanitaire a causé la mort d'un enfant de trois ans et d'une femme de 62 ans, tous deux morts du choléra. L'accès à l'eau est un problème crucial, un tiers des habitants de Mayotte ne sont pas raccordés à un réseau d'eau potable. Le problème de l'accès à l'eau en Guadeloupe comme en Martinique se pose aussi. On nous dit que l'État n'a pas les moyens, qu'il est endetté, qu'il doit faire des économies. Partout on entend la même chanson. Mais aucun de ces notables, candidats à ces élections n'envisagent de prendre sur les profits des capitalistes pour financer les réseaux d'eau potable ou pour embaucher ou encore pour augmenter les salaires. Ils s'inclinent tous devant



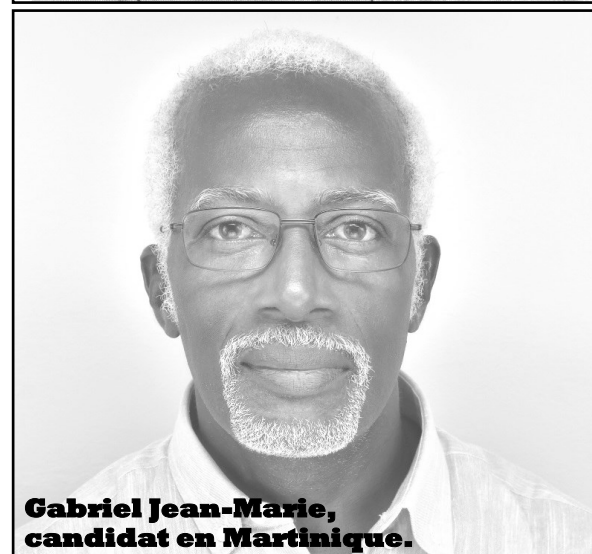
Nathalie Arthaud, tête de liste, avec Jean-Pierre Mercier, candidat.

cette bourgeoisie. C'est elle qui domine le monde et écrase partout les travailleurs. Elle divise les populations et les travailleurs immigrés. Les guerres en Ukraine, à Gaza, au Congo, le désastre humain en Haïti, montrent la barbarie de ce système.

La liste de Lutte ouvrière « le camp de travailleurs », conduite par Nathalie Arthaud et Jean-Pierre Mercier permet aux exploités de voter pour leur camp en faisant le seul vote utile dans ces élections. Voter pour notre liste, c'est affirmer que les travailleurs devront renverser ce système responsable des crises, des guerres, de l'exploitation et de toutes les formes d'oppression, afin de bâtir une société débarrassée de l'exploitation de l'homme par l'homme.



Jean-Marie Nomertin, candidat en Guadeloupe.



Gabriel Jean-Marie, candidat en Martinique.

Martinique

Conférence de presse des travailleurs empoisonnés

Le samedi 25 mai, le Collectif des ouvrières et ouvriers agricoles empoisonnés par les pesticides tenait une conférence de presse en présence de deux de leurs avocats.

Ils ont dénoncé des « obstacles » rencontrés par leurs avocats pour le traitement des dossiers d'indemnisation des victimes du chlordécone.

M. Serenus, président du Collectif, dénonce un « coup de force de l'État et de ses administrations visant à imposer que toutes les victimes passent par le canal d'une association, afin d'empêcher que les victimes ne soient valablement indemnisées ». Rien que cela ! Toujours selon le Collectif, « Quand ces dossiers sont

déposés auprès du Fonds d'indemnisation, ils sont illégalement détournés vers l'association Phyto-Victimes qui est chargée de les traiter ».

Au départ de la loi de financement de la Sécurité Sociale de 2020 qui crée le Fonds d'investissement des victimes de pesticides, nul n'ignorait que les fonds destinés à l'indemnisation étaient insignifiants. Les ouvriers agricoles devront encore se battre pour de vraies indemnités.



CHUM : « Hôpital sous tension », un dispositif de misère !

Depuis le 15 mai la direction du CHU de Martinique a déclenché le dispositif « Hôpital en tension ». Une cellule de crise a été mise en place au CHUM pour fluidifier le flux des patients.

Un tel dispositif devrait permettre de libérer des lits dans les services pour permettre de recevoir des patients venant du service des Urgences, diminuant l'engorgement de ces services.

L'ensemble du personnel du CHUM a été informé par une note de service de la direction adressée aux chefs de pôle et chefs de service. Il leur est demandé notamment d'accélérer les sorties de patients de l'ensemble des services, mais aussi de reporter les admissions programmées n'ayant pas un caractère d'urgence, au moins jus-

qu'au 27 mai.

D'après la direction, ces mesures seraient temporaires. Mais, comme le dénonce un responsable syndical, cette direction se tait sur le fait qu'en 10 ans, depuis la fusion de plusieurs hôpitaux de la Martinique et la création du CHUM, le personnel est passé de 10 000 à 6 000 salariés... Alors, mise sous tension ou pas, la population et les agents hospitaliers ont de quoi s'inquiéter de l'éventualité d'un retour à la normale de la prise en charge sanitaire.

Selon la Fédération Hospitalière

de France, 39 % des établissements étaient « en tension » en 2023. Les savantes mesures de gestion des lits, d'accélération des prises en charge des malades ou de sorties précoces après opération, sont peut-être nécessaires pour éviter le blocage ponctuel des Urgences. Elles ne peuvent être des solutions à la fermeture massive des lits ou à la baisse continue des effectifs de médecins, d'infirmiers, de brancardiers, de techniciens, d'agents administratifs. Mais basées sur une augmentation continue du turn over des patients pour un

rendement budgétaire maximum, elles n'aboutissent pas à une meilleure prise en charge sanitaire des malades. Elles augmentent le stress des professionnels, leurs conditions de travail déplorables, (heures supplémentaires sans fin, congés non pris, etc.), pour des salaires très peu rehaussés malgré les annonces.

C'est le résultat de la politique des gouvernements successifs, qu'ils soient de droite ou de gauche, tous fidèles à utiliser l'argent public pour servir les intérêts des grandes entreprises capitalistes.

Guadeloupe

Après le décès d'une employée du Crédit Agricole

Une employée du Crédit Agricole est décédée le 30 mars d'un AVC sur son lieu de travail. Sa famille a porté plainte car cette employée aurait été victime de harcèlement au travail. Le Crédit Agricole avait déjà été accusé de harcèlement. Combien de car-

rières détruites, de vies brisées, de salariés rongés par la dépression licenciés pour inaptitude après avoir subi des années de harcèlement. Malgré les plaintes déposées par la famille il est difficile de faire le lien entre le harcèlement et la santé mentale et

physique de la victime. C'est l'ensemble du personnel qui doit se mobiliser contre ce fléau.

En 2016 les employés du crédit agricole avaient déclenché la grève pour dénoncer les méthodes de management. Suite à

cette grève certains salariés se sont plaints de subir des représailles. L'employée qui est décédée avait subi des représailles en raison de sa participation au conflit.

Migrants : libre circulation pour tous !

Le 14 mai, une trentaine de personnes originaires d'Haïti ont été interceptés au large de la Guadeloupe sur un voilier. La préfecture avait dans la foulée décidé de les renvoyer à la frontière le 15 mai.

Mais quel genre de mépris doit-on avoir pour vouloir renvoyer dans les mêmes conditions ceux qui ont fui la violence des gangs, la misère, la faim... ?

Quatre avocats se sont opposés à

la reconduite vers la frontière haïtienne. Les expulsions ont donc été suspendues le temps que soient analysées les demandes d'asile. Ces avocats ont subi des menaces, sur les ré-

seaux sociaux pour avoir aidé les migrants.

À l'heure où les idées racistes, xénophobes et anti-ouvrières de l'extrême droite prennent de l'ampleur, il est important d'aff-

irmer que les pauvres du monde n'ont pas de patrie.

Liberté de circulation et d'installation pour tous !

Victoire des travailleurs de Lynx Sécurité

Les travailleurs de Lynx Sécurité qui travaillent pour l'entreprise Albioma à Moule, affiliés à la CGTG, sont entrés en grève du 23 avril au 17 mai.

Ils ont repris le travail après la signature d'un protocole d'ac-

cord. Ce protocole selon ses articles accorde de meilleures conditions de travail aux salariés. Un planning annuel sera mis en place pour le 1er juin 2024. Il y aura aussi un déploiement du personnel, le maintien de la rémunération des congés payés sur

la base d'une journée de travail, le versement de la prime d'étalement des congés payés. Les employés prendront leur temps de pause de façon autonome. Les prises de repas s'effectueront au sein du réfectoire d'Albioma. La direction s'engage sur la dota-

tion vestimentaire.

L'indemnisation des salariés grévistes est totale pour la période du 23 avril au 17 mai 2024, ce qui est une victoire importante. ■

Deshaies : la maire ne veut pas du SMGEAG

Dans une lettre ouverte publiée au début du mois de mai, Jeanny Marc, la maire de la ville de Deshaies veut alerter la population sur le risque d'augmentation de 80 % de leurs factures d'eau.

La cause : la commune, de même que celle du Lamentin, doit passer dans le giron du Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et d'Assainissement de la Guadeloupe (SMGEAG) à l'instar de toutes les autres communes de la Guadeloupe.

Jusqu'à présent, le réseau et la distribution d'eau potable de Deshaies et du Lamentin sont gérés par la municipalité qui donne délégation à l'entreprise Eaux Nodis. Mais les autorités

font obligation à ces deux dernières communes récalcitrantes d'adhérer au SMGEAG.

La position de Jeanny Marc est claire. Elle écrit : « *NON au changement du mode de gestion des services de production et d'alimentation en eau potable de Deshaies ! NON à l'augmentation excessive du prix de l'eau à Deshaies ! NON à la prise de décision unilatérale pour des questions essentielles pour les Deshaisiens !* ».

La régie communale de Deshaies facture 282 € les 120m³ d'eau alors qu'avec le SMGEAG la facture sera de 522 € pour les 120m³, soit 80 % de plus. Par ailleurs, la régie fait des tarifs différenciés selon la situation du consommateur alors que le SMGEAG pratique un tarif unique.

La maire avait convié les habitants à une réunion d'information le 6 mai. Ceux qui étaient présents ont exprimé leur refus

du SMGEAG. Ils disent ne pas avoir de problèmes de distribution d'eau ce qui n'est pas le cas dans beaucoup d'autres communes sous gestion SMGEAG.

Les salariés d'Eaux Nodis eux aussi craignent pour leur avenir. Ils ont débrayé le 22 mai dernier pour exprimer leur méfiance vis-à-vis de leur transfert au SMGEAG. Ils n'ont pas de contact avec le SMGEAG, ils ne savent pas où ils vont travailler et dans quelles conditions.

Mobilisation en soutien à Hubert Quiaba

Le 21 mai dernier, Hubert Quiaba, dirigeant du Collectif de défense mobile (LCDM), était convoqué à la gendarmerie du Morne Miquel à Pointe-à-Pitre où il a tout de suite été placé en garde à vue pour violation de domicile. Une centaine de personnes s'étaient rassemblées devant la gendarmerie pour le soutenir.

Les faits qui lui sont reprochés s'étaient déroulés en décembre 2023 au Lamentin dans le cadre de l'affaire Lambert qui avait secoué la Guadeloupe.

Thierry Lambert avec sa femme enceinte et leurs deux enfants en bas-âge vivaient sous une tente près d'une rivière à Deshaies. Les Lambert avaient une maison à Donotte au Lamentin mais elle était occupée par des locataires

qui refusaient de quitter les lieux depuis plusieurs mois. Les Lambert avaient fait appel à Quiaba et au LCDM pour médiatiser leur affaire et récupérer leur maison.

La situation des Lambert avait révolté l'opinion parce que le comportement des locataires blancs poussait une famille noire à vivre à la rue.

Un rassemblement populaire

avait eu lieu devant la maison et la pression populaire avait poussé les locataires à quitter précipitamment les lieux. Les Lambert avaient pu récupérer leur maison.

C'est suite aux plaintes des ex-locataires que Thierry Lambert et Quiaba ont été convoqués à la gendarmerie le 21 mai pour violation de domicile et menaces pour forcer une personne à quit-

ter son lieu d'habitation.

Finalement, après plusieurs heures de garde à vue, Quiaba a été libéré et aucune charge n'a été retenue contre lui.

Le conflit entre Thierry Lambert et ses ex-locataires se poursuit au niveau judiciaire.

Combat ouvrier soutient Hubert Quiaba et le LCDM contre les tentatives visant à criminaliser leurs actions.

Martinique

Coupages d'eau inadmissibles

Depuis le mois d'avril, les coupures d'eau sont devenues récurrentes en Martinique. Odyssi et la Société Martiniquaise des eaux (SME), les deux sociétés de gestion de l'eau sur le territoire, affirment que le peu de pluies est à l'origine du manque d'eau.

Le problème de l'eau n'est pas seulement en lien avec la sécheresse. Des habitants de plusieurs quartiers du Lamentin subissaient déjà des coupures durant le mois de janvier, un mois pourtant connu comme étant généreux en précipitations. Puis, le problème d'approvisionnement en eau s'est étendu à d'autres communes en avril lorsque les pluies se sont faites plus rares. Depuis plus d'un mois, les communes du Centre, à savoir Schoelcher, Saint-Joseph, La-

mentin et Fort-de-France, subissent régulièrement des coupures. D'autres communes du Sud sont également concernées comme Le François. Un quartier de cette commune, Morne-Pitault Là-Haut, a d'ailleurs passé plusieurs jours sans eau. La SME a remis l'eau deux fois. Au total, les habitants de Morne-Pitault Là-Haut ont passé plus de 30 jours sans eau. Des habitants du quartier se sont regroupés en collectif et ont exigé une rencontre avec les dirigeants d'Odyssi et



Réunion du collectif.

de la SME. Le lendemain de cette rencontre, le 22 mai, l'eau est revenue au robinet.

Face à la pénurie d'eau, il n'y a pas d'autre solution que de refaire le réseau d'eau qui devient

de plus en plus vétuste. Pour que cela se fasse, certains montrent l'exemple, celui de la lutte collective, à l'instar des habitants de Morne-Pitault Là-Haut et autres collectifs créés dans des quartiers.

Nouvelle-Calédonie

Révolte contre le pouvoir colonial

L'état d'urgence a été levé en Nouvelle-Calédonie après deux semaines de violentes émeutes, mais la situation reste tendue. Ce qui a mis le feu aux poudres : le projet de loi constitutionnelle modifiant le corps électoral, qui a été adopté le mercredi 15 mai par l'assemblée nationale, à 17 000 km du territoire concerné.

Macron, en visite éclair, a évoqué la possibilité de soumettre le projet de réforme à un référendum national, une provocation supplémentaire.

Une population victime des manœuvres coloniales

Il s'agit pour le gouvernement français d'élargir le corps électoral aux résidents installés depuis plus de dix ans. L'objectif du pouvoir colonial est de maintenir la population kanake dans une situation d'infériorité, tant politique que sociale. Dans les années 80, les Kanaks se sont révoltés contre le racisme, le mépris colonial, la misère qu'ils subissent. En 1998, les accords de Nouméa ont établi que seuls les résidents inscrits sur les listes électorales en 1998 et leurs descendants auraient la possibilité de voter lors des élections locales. C'est cet accord qui est remis en question. Cela revient à intégrer 25 000 non Kanaks au corps électoral.

L'État français a colonisé la Nouvelle-Calédonie il y a 170 ans. De nombreux Kanaks ont été massacrés, les autres déportés dans les régions les plus pauvres. Le pouvoir français a



alors posé les bases d'une colonie de peuplement. Il s'agissait d'imposer dans le pays une population d'origine européenne suffisamment importante pour appuyer la domination coloniale. Les Kanaks qui représentent 41,2 % de la population sont toujours victimes du chômage, de la misère, de l'exploitation.

Révolte contre la misère

Si la réforme du corps électoral a été l'étincelle, le feu qui couve puis explose depuis des années vient bien de cette situation d'inégalité qui révolte en particulier la jeunesse.

C'est ainsi que la ville de Nouméa, la capitale majoritairement peuplée d'une population caldoche privilégiée, a été la cible des émeutiers. Pillages, bâtiments incendiés, barrages, pendant des jours et des nuits, sont autant de témoignages du sentiment profond de révolte contre l'injustice qui anime les laissés pour compte.

La réponse du pouvoir colonial a été et demeure la répression avant tout. Des milliers de gendarmes et autres forces de répression ont été dépêchés par voie aérienne. Des Blancs caldoches ont constitué impunément des milices armées. Il y a

eu officiellement huit morts, dont six Kanaks, mais comme en 1967 en Guadeloupe, la réalité est sans doute plus lourde.

La population kanake réagit de façon légitime avec toute l'énergie nécessaire pour répondre à des décennies d'écrasement. Les travailleurs non-kanaks sont eux aussi victimes de la politique coloniale qui entretient un climat de tension. Pour mettre fin à cette situation dont l'impérialisme est entièrement responsable, il faudra renverser ce système qui ne peut exister qu'en piétinant une partie d'un peuple et en dressant une communauté face à l'autre.

Lettre de Messmer

Depuis plus d'un siècle, l'impérialisme français mène une politique de « peuplement » de la Nouvelle-Calédonie pour rendre la population kanake minoritaire dans son propre pays.

En 1972, le Premier ministre Pierre Messmer l'expliquait avec un parfait cynisme : « La revendication nationaliste autochtone ne sera évitée que si les communautés non origi-

naires du Pacifique représentent une masse démographique majoritaire. » Le maire de Nouméa, le bourgeois caldoche Roger Laroque, le disait encore plus crûment : « Il faut faire du

Blanc, faire venir des métropolitains. »

(extrait d'un article de P Vandrille de Lutte ouvrière)

Martinique

Manifestation de soutien au peuple kanak

Le samedi 25 mai, une manifestation de soutien au peuple kanak s'est tenue près de l'aéroport Aimé Césaire. Elle regroupait une centaine de personnes, des militants indépendantistes et des Calédoniens vivant en Martinique. Elle a été organisée au rond point de l'aéroport du Lamentin.

Ces manifestants, drapeau kanak en tête, tenaient à affirmer leur volonté de combattre le colonialisme français et leur soutien avec le peuple kanak qui lutte depuis des dizaines d'années contre la présence française dans son pays. Ils ont dénoncé la répression coloniale exercée par les milliers de gendarmes contre les jeunes révoltés.

Pour ces manifestants, c'est le gouvernement français qui a provoqué des nuits d'émeutes en

Nouvelle-Calédonie en imposant le dégel du corps électoral. Cette réforme, votée par le parlement français, modifie la composition du corps électoral fixée depuis les accords de Matignon et de Nouméa. Elle permet aux ressortissants arrivés sur le territoire après 1998 de voter abouissant ainsi à rendre les Kanaks minoritaires dans leur propre pays. C'est aussi la misère, le racisme et le mépris colonial qui a suscité cette révolte. Car de-

puis 170 ans, la France, continue de piller la Nouvelle-Calédonie, Elle s'est appuyée sur la population blanche pour protéger les intérêts capitalistes français et les fortunes, érigées notamment dans l'exploitation du nickel, en spoliant la population kanake. Donc, il n'y a rien d'étonnant que la colère explose. Aujourd'hui ce sont des jeunes sans perspectives qui se révoltent. Mais demain, et c'est ce qu'on peut souhaiter, ce seront tous les

opprimés et la classe ouvrière kanake, qui finiront par décider de leur sort en renversant l'ordre établi, c'est-à-dire l'ordre économique capitaliste. Hors de cette perspective, nous sommes condamnés à voir se reproduire les inégalités et les violences qui alimentent le rejet, la haine et le racisme entre les travailleurs comme entre les peuples.

Élections européennes du 8 juin 2024

Nathalie Arthaud : le sens du vote pour la liste Lutte ouvrière

Un nouveau monde ne pourra naître que par une nouvelle révolution sociale. En son temps, la Révolution française a fait tomber beaucoup de frontières. La révolution prolétarienne pourra TOUTES les abattre, parce qu'en plus de supprimer l'exploitation de l'homme par l'homme, elle pourra supprimer la domination des pays riches sur les pays pauvres.

Par rapport à cette perspective, les élections au Parlement européen ne sont bien sûr qu'une péripétie. Mais, dans cette période où les larbins de la bourgeoisie, les nationalistes, les souverainistes et les racistes ont micros ouverts, faisons entendre cette perspective ! [...]

Et, après nous être rassemblés dans le vote, rassemblons-nous pour construire le parti communiste révolutionnaire internationaliste qui manque cruellement à la classe ouvrière.

Pas un parti de politiciens, qui demande aux travailleurs de voter en expliquant qu'ils s'occuperont de tout une fois élus. Ces partis existent déjà et n'ont pas d'autre objectif que d'accéder à

la mangeoire pour servir la soupe aux capitalistes.

Il faut un parti d'ouvriers, de techniciens, d'ingénieurs, de chômeurs, de retraités du monde du travail, présent dans le plus grand nombre d'entreprises du pays, non seulement pour contribuer à ce que les travailleurs se défendent dans la lutte de classe, mais aussi pour qu'ils se forgent une opinion politique révolutionnaire.

Il faut un parti de femmes et d'hommes des classes populaires conscients d'avoir à changer les choses par eux-mêmes. Parce que c'est toujours d'en bas, du petit peuple, des travailleurs, des exploités, que sont nés les véritables changements.

Ce parti doit bien sûr s'appuyer sur la jeunesse ouvrière et intellectuelle qui cherche le chemin de la révolution. Et nous lui disons que ce chemin passe par la mobilisation massive des exploités. Car, sans les millions de travailleuses et de travailleurs, il est non seulement impossible de monter à l'assaut des forteresses du grand capital et de les transformer en place fortes de la révolution, mais il est aussi impossible de faire le poids contre le pouvoir et ses forces de répression.

Les opprimés et les exploités peuvent endurer bien des souffrances et vivre au milieu des horreurs parfois des mois et des années, il finit toujours par y

avoir des révoltes et des insurrections, c'est-à-dire des moments où des millions de femmes et d'hommes découvrent leur pouvoir d'agir.

Alors, qu'on soit dans une période de recul ou de remontée des luttes, le seul objectif qui vaille est celui du renversement de la société capitaliste ! Défendons-le avec ténacité et enthousiasme au cœur du monde du travail, dans les entreprises et dans les quartiers populaires ! [...]

Chacun des votes qui se porteront sur notre liste sera un pas vers la reconnaissance du programme de la révolution prolétarienne.

Outremer

« Re-départementalisation » : beaucoup de vent

La députée réunionnaise Nathalie Biassire propose d'actualiser la loi de 1946 sur la départementalisation de la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane française, la Réunion et Mayotte concernée par cette loi depuis 2011. La députée souhaite entre autres, ajou-

ter Mayotte dans l'intitulé de la loi, remplacer « Métropole », par « France hexagonale » ou encore permettre que les lois votées à Paris soient applicables immédiatement dans les départements d'outre-mer. Elle dit vouloir une « re-départementalisation ».

En somme, du vent !

Cette députée, et comme bien d'autres politiciens, se contente de modifier et/ou de voter une loi en voulant donner l'illusion de changer la donne... Mais elle cherche plutôt à se faire voir !

Les actions de ces professionnels de la politique sont sans grande conséquence pour les travailleurs et les masses pauvres. Cela montre que les seuls à pouvoir changer leur sort, ce sont les exploités, les travailleurs eux-mêmes.

Renverser l'esclavage c'était bien. Il reste à détruire l'esclavage moderne

D'année en année les commémorations de la lutte des esclaves pour leur libération prennent de l'ampleur en Martinique et en Guadeloupe. Et c'est très bien.

Les organisations nationalistes, les associations, certains groupes *a po* du carnaval sont présents. Les communistes révolutionnaires aussi le font à leur manière.

Il a fallu se battre pour imposer les 22 et 27 mai comme jours fériés, comme jours de fête nationale antillaise. Des militants ont été inquiétés, emprisonnés jugés pour avoir exigé la fermeture des magasins ce jour-là.

Aujourd'hui on a même vu en grande pompe le représentant de l'État français en Guadeloupe aller déposer une gerbe au fort Delgrès en mémoire du combattant, du héros éponyme.

On avait même envie d'en rire devant la télé. Ce pouvoir de nature coloniale et impérialiste célébrait la lutte des esclaves. L'hypocrisie ne tue pas.

Les esclaves et les travailleurs révolutionnaires de France en février 1848 ont vaincu l'esclavage ancien. Darmanin dit que c'est « la république qui a aboli l'esclavage ». Mais pas n'importe laquelle ! C'est la « république révolutionnaire » de février-mars 1848 qui l'a aboli. Ce n'est pas du tout la même chose. De plus, si elle l'a aboli juridiquement, les esclaves l'ont fait pratiquement par l'insurrection du 22 mai 1848 en Martinique et la situation quasi révolutionnaire en Guadeloupe le 27 mai 1848.

Mais il reste aujourd'hui l'esclavage moderne, c'est-à-dire l'esclavage salarié. Les capitalistes ont remplacé les maîtres, les ouvriers les esclaves. Mais la dictature d'une classe sur une autre existe toujours. Le préfet qui commémore le 27 mai est au-



jourd'hui au service des esclavagistes modernes.

Commémorer, admirer la lutte de nos ancêtres leur courage et leur détermination c'est bien. Mais préparer une lutte aussi farouche contre l'esclavage capitaliste, dans lequel travailleurs pauvres enrichissent les gros patrons, c'est le combat d'aujourd'hui des esclaves modernes, les

travailleurs et tous les opprimés.

Il faut renverser le système capitaliste. Il faut pour cela des partis ouvriers révolutionnaires. Ce ne sont ni l'indépendance ni l'autonomie qui y parviendront. C'est la révolution sociale et la prise du pouvoir politique par les masses opprimées.

Gaza

Le massacre de masse continue sous les yeux des impérialistes

Depuis le massacre atroce du 7 octobre 2023 par le Hamas, Israël se venge en exterminant la population palestinienne. L'État d'Israël a déjà tué plus de 37 000 personnes à Gaza, dont une majorité de femmes et d'enfants, sous prétexte de devoir éliminer le Hamas.

Le 24 mai, la Cour internationale de justice ordonnait à Israël de cesser son offensive militaire sur la ville de Rafah. Le samedi 25, l'armée israélienne continuait de bombarder la bande de Gaza. Et le 26 mai, un centre pour personnes déplacées près de la ville de Rafah était attaqué, faisant une quarantaine de morts.

Le 20 mai, le procureur de la Cour pénale internationale (CPI), demandait des mandats d'arrêt contre le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu pour « crimes de guerre » et « crimes contre l'hu-

manité » commis dans la bande de Gaza.

Même s'ils sont délivrés, l'exécution des mandats d'arrêt ne tiendra qu'au bon vouloir des États. Jusqu'à maintenant, les puissances occidentales sont des soutiens indéfectibles d'Israël. Les États-Unis ont dénoncé la requête du procureur. La Hongrie a déjà annoncé qu'elle ne compte pas exécuter de mandat d'arrêt contre Netanyahu.

Les instances internationales n'ont aucune prise sur Netanyahu. Soutenu par les États-Unis,



il se sent libre de continuer le massacre du peuple palestinien et sa politique de colonisation.

Ni les dirigeants d'Israël, ni le

Hamas, ni les États impérialistes, ni les instances internationales ne sont en mesure d'apporter une paix durable.

Bombardements de villages de réfugiés

À deux reprises, Israël a bombardé des villages de tentes de réfugiés à Gaza. Après le bombardement du premier on compte 45 morts et des cen-

taines de blessés.

Israël tente de justifier ces bombardements par une soi-disant présence de deux dirigeants du

Hamas dans ce village de réfugiés.

Les protestations de la communauté internationale apparaissent

comme des larmes de crocodiles tant l'impérialisme américain et les autres dont la France sont en réalité les meilleurs soutiens d'Israël et de ses massacres.

La contestation des étudiants dans le monde

Depuis mi-avril un mouvement de protestation étudiant s'est répandu depuis l'Université de Columbia à New-York. Il a ensuite touché les grands campus des États-Unis et de France. Au mois de mai des étudiants dans toute l'Europe ont suivi ce mouvement contre le massacre de la population de Gaza par le pouvoir israélien.

Les étudiants campent, bloquent et manifestent dans ces universités.

Les autorités aux États-Unis ont fait intervenir des centaines de policiers pour évacuer les étudiants mobilisés, des étudiants ont été blessés par la police. En France même scénario, des dizaines d'étudiants ont aussi été arrêtés. À l'université de Science Po Paris, huit étudiants sont menacés de 5 ans d'exclusion pour avoir occupé un amphithéâtre. L'université prétend aussi qu'ils

auraient proféré des propos discriminatoires dont les preuves ne sont pas définies. À Oxford, le 23 mai, seize étudiants ont été arrêtés pour avoir voulu occuper les locaux administratifs d'une université...

Alors que le massacre continue et que Netanyahu ordonne des bombardements en série sur la ville de Rafah où sont réfugiés un million et demi de Palestiniens, le gouvernement français entre autres traite les étudiants mobilisés d'antisémites. Dénon-

cer la politique génocidaire des dirigeants d'Israël n'est pas de l'antisémitisme. Si certains étudiants du mouvement ont des propos contre les juifs et s'en prennent parfois aux étudiants israéliens, ils ont tort. C'est à la classe dirigeante de Netanyahu ou Biden qu'il faut s'en prendre. Mais on ne peut se taire et rester sans réaction face au massacre. Même en Israël des manifestations ont lieu contre les bombardements.

Si minoritaire soit-il, le mouve-

ment des étudiants montre aux yeux de tous que les dirigeants américains et français soutiennent Israël. Cette guerre et toutes les autres surviennent à cause de ces grandes puissances capitalistes qui pour maintenir leurs intérêts n'hésitent pas à provoquer le chaos dans tous les coins du monde ! Alors puisqu'ils refusent de mettre un terme au massacre, les révoltes devront continuer.

France

Assurance-chômage : encore une attaque

Le gouvernement s'apprête à présenter une nouvelle réforme de l'assurance-chômage. Le 26 mai, Gabriel Attal a précisé le projet. L'objectif est clair, faire des économies, en prenant plus d'argent dans la poche des pauvres, et sans régler la question du chômage.

Il prévoit de durcir à nouveau les conditions d'indemnisation. Il

faudra avoir travaillé huit mois dans les vingt derniers mois, au lieu de six mois dans les vingt-quatre derniers mois actuellement. Il prévoit aussi de réduire la durée d'indemnisation. Elle ne dépassera pas quinze mois, soit trois mois de moins qu'aujourd'hui. Cette réforme pèserait particulièrement sur les travailleurs et chômeurs les plus pré-

caires. C'est-à-dire ceux qui alternent entre périodes de chômage et petits contrats de travail de courte durée, les intérimaires, les saisonniers, les jeunes...

Les réformes du gouvernement sont toutes des mesures contre les travailleurs et les pauvres. Pour régler la question du chômage, il n'y a pas mille solutions, il faut embaucher massive-

ment. La répartition du travail entre tous, sans diminution de salaire, permettrait d'embaucher beaucoup, en abaissant le temps de travail pour que tout le monde puisse travailler. Pour l'obtenir il faudra de grandes luttes offensives des travailleurs.

Église en Martinique : des masques tombent

L'église catholique de Martinique est dans la tourmente. En cause, l'homélie d'un curé officiant à l'église des Trois-Ilets dimanche 19 mai.

Pour expliquer à l'assistance les raisons de la mobilisation des Kanaks contre le dégel de la loi électorale, le curé a parlé d'un problème de « jalousie », de « complexes découlant de l'esclavage ». Il est même allé jusqu'à évoquer « leur penchant pour l'alcool ». Parlant de la diversité de l'assistance en face de lui, il a observé « une assemblée composée de métropolitains, de Békés et... des autres ». Avant de remplacer « autres » par « nègres » pour ne pas dire « Antillais » car selon lui « les Békés sont aussi des Antillais ». Manifestement, pour dévoiler son comportement et ses propos racistes, il n'a pas attendu de boire le vin qui aurait pu lui servir d'excuse. Face au tollé que ces déclarations ont déclenché, sa hiérarchie l'a désavoué.

En fait, depuis 170 ans, la France, qui occupe les terres des Kanaks, veut rendre ces derniers minoritaires dans leur pays. Voilà ce que déclarait en 1972 Pierre Messmer, ancien légionnaire et ancien premier ministre de Pompidou : « La présence française en Calédonie ne peut être menacée, (...), que par une revendication nationaliste des populations autochtones (...). À court et moyen terme, l'immigration massive de citoyens français métropolitains ou originaires des départements d'outre-mer (Réunion) devrait permettre d'éviter ce danger en maintenant et en améliorant le rapport numérique des communautés. À long terme, la revendication nationaliste autochtone ne sera évitée que si les communautés non originaires du Paci-

fique représentent une masse démographique majoritaire. Le succès de cette entreprise indispensable au maintien de positions françaises (...) dépend, (...) de notre aptitude à réussir enfin, après tant d'échecs dans notre Histoire, une opération de peuplement outre-mer ». Dit autrement, il s'agit de « remplacer » une population par d'autres.

Après des révoltes kanakes dans les années 80 pour dénoncer et contrer cette opération, les gouvernements français et les partis indépendantistes kanaks s'étaient mis d'accord pour déterminer les conditions de participation aux élections portant sur l'accession à l'indépendance. Mais les derniers scrutins sur la question ayant montré une

progression des partisans de l'indépendance, Macron veut modifier les accords pour assurer les colons français qu'ils garderont leur domination sur ces terres. Bien entendu, l'homme d'église le sait, mais, en fidèle et bon serviteur des riches colons et du système, il se tait et choisit de dénigrer les Kanaks.

Ces déclarations montrent que dans cette société se dissimulent des individus qui, sous couvert de prêcher la tolérance et l'amour du prochain, sont en réalité de fervents défenseurs du maintien du système de domination et d'exploitation de la société capitaliste. Notamment dans les colonies françaises. ■

France

Fin mai, grève des contrôleurs aériens à Orly

Le week-end du 25 au 26 mai, un mouvement de grève des contrôleurs aériens a entraîné l'annulation de 70 % des vols à l'aéroport de Paris-Orly. C'est la direction générale de l'aviation civile (la DGAC) qui à la suite du préavis de grève des contrô-

leurs lancé le 23 mai, a décidé de l'annulation des vols. Il est impossible d'assurer la sécurité des transports aériens en cas de pénurie de contrôleurs. C'est justement ce que dénoncent les contrôleurs en grève ! La réforme de l'organisation du con-

trôle aérien par la DGAC entraîne des sous-effectifs et une surcharge de travail. Rien de bon dans un domaine aussi pointu ! Les contrôleurs dénoncent aussi la refonte au niveau des mailles de contrôle, c'est-à-dire des zones probablement plus im-

portantes ou compliquées à contrôler efficacement. Les aiguilleurs connaissent bien leur travail, ils pointent du doigt cette réforme économique qui affectera à la fois leurs conditions de travail mais qui s'effectue aussi au mépris de la sécurité.

Dans les entreprises

Écho de l'aéroport

Protect company : toujours les mêmes problèmes

Chez Protect Company, les choses n'avancent guère. Les agents ont toujours des problèmes de modifications d'horaires au dernier moment, entre autres.

Sans compter le harcèlement dont ils font l'objet de la part de la responsable de site.

Il est temps que Protect Company devienne « Protest Company » !

Écho des hôpitaux (Martinique)

PZQ1 : un peu d'humanité !

Dans certains services, des chambres n'ont pas de sonnettes. Les patients se sentent isolés et doivent crier pour que le personnel entende. Quant aux col-

lègues, ils doivent toujours tendre l'oreille et stressent à l'idée des conséquences s'ils n'entendent pas le patient et si ce dernier n'est pas en mesure de les interpeller. Une solution humaine, ce n'est pourtant pas compliqué !

MFME : c'est chaud !

La climatisation est très souvent en panne. Les fenêtres étant fermées et bloquées, « il » est conseillé aux patientes d'amener leurs ventilateurs. Eh oui ! Quant au personnel, sous ses vêtements de travail et les surblouses, il dégouline carrément ! Insoutenable et intolérable !

Écho des hôpitaux (Guadeloupe)

Urgences : La direction joue au plus fin

L'encadrement a fait passer une note « pour recueillir votre posi-

tionnement sur la question des 12 heures ». Pourquoi nous demande-t-elle notre avis alors que d'habitude nous sommes rarement consultés ? Donc, méfiance !

Aurait-elle déjà choisi ?

Si nous allons majoritairement dans son sens et que cela s'avère difficile à l'usage, on connaît déjà sa réaction : « c'est vous qui l'avez décidé » !

La voix des communaux (Les Abymes)

Boum !

La présence de deux pompiers pendant la nuit pour surveiller le boîtier incendie à l'EHPAD Jérémie Jalton n'est pas rassurante. L'EHPAD n'est pas aux normes, ce n'est pas nouveau. Mais chut ! Il ne faut rien dire...

Nos vies avant tout !

Il y a régulièrement des coupures d'électricité à l'EHPAD et le système de maintenance électrique ne prend pas le relais. Un jour, tout ça pourrait flamber. Personne ne devrait avoir à mettre sa vie en danger en venant travailler. Quant aux résidents qui sont là 24h/24h, qui ne peuvent pas tous se déplacer seuls, ils sont les plus vulnérables. Ça s'appelle : mise en danger de la vie d'autrui.

L'écho de Jarry

SGEC Gaddarkhan : faute de...moyens

Il arrive qu'il manque du matériel sur les chantiers, que des machines tombent en panne ou dysfonctionnent. Nous avons tous déjà dû ralentir sur un chantier. Nous avons tous déjà été contraints au système D. Qu'on ne vienne pas nous dire que c'est notre faute.

Haiti

Une tornade a frappé le nord

Le 21 mai, une tornade s'est abattue sur la commune de Bassin-Bleu dans le nord d'Haïti.

Impuissante, la population a vu les tôles s'envoler et des maisons s'effondrer sous la violence des éléments. Ce phénomène rare a détruit plus de 200 maisons et plus de 50 personnes ont été blessées. Les maigres cultures ont été détruites et les quelques têtes de bétail ont été emportées. Cette catastrophe naturelle a été amplifiée par les conditions précaires dans lesquelles vit la majorité de la population locale, à laquelle s'est ajoutée les gens qui fuient Port-au-Prince. Leurs habitats sommaires ont été balayés par les éléments.

360 000 personnes sont déjà déplacées à travers le pays, elles ont fui pour échapper à une autre tornade mortelle, celle des gangs, qui fait des ravages et frappe plus durement la population pauvre tous les jours.

Une ONG locale a prévu une aide humanitaire, mais c'est avec des brouettes, pelles et pioches que les habitants ont commencé les déblaiements en l'absence de services publics.

Avec l'effondrement de l'État, aucun des acteurs qui se proposent pour être au pouvoir n'a été capable de réagir au service de la population. Les gangs avec leurs

déclarations factices de "vivre ensemble" terrorisent la population qui essaie de survivre dans les ruines des quartiers. Le conseil présidentiel avec les querelles pour le pouvoir qui animent ses membres montre son mépris de la population. Il est impuissant et n'a pas de moyens d'action, il est en attente du débarquement des soldats américains.

Le gouvernement américain ne veut pas s'empêtrer dans ce bourbier qu'il a créé avec le trafic d'armes et laisse la place à une intervention des policiers kényans. Ces derniers attendus

par la police haïtienne ont repoussé leur venue de plusieurs semaines, les militaires américains ayant repris l'aéroport de la capitale n'ont pas terminé les locaux devant les loger.

Lors des affrontements entre les gangs, les morts ne se comptent plus, et n'attirent plus les médias américains ou l'ambassade sauf quand il s'agit d'un de leurs ressortissants.

La population, comme à Bassin-Bleu face à une tornade naturelle, peut s'organiser face à la tornade criminelle des gangs.

Taiwan

Enjeu de guerre

Taiwan (ex Formose) est une île au large de la Chine. L'île de près de 37 000 km², est peuplée de 24 millions d'habitants, dont la majorité sont des Chinois ayant fui la dictature de Mao Tsé Toung.

L'île vit sous la tutelle de la Chine, tout en gardant une certaine indépendance. Elle est aussi depuis toujours sous surveillance américaine qui y voit un point stratégique contre la Chine. De plus les États-Unis sont, après la Chine le principal partenaire commercial de Taiwan. L'industrie taïwanaise repose principalement sur la haute technologie. Les secteurs importants comprennent : la biotechnologie, la nanotechnologie, les semi-conducteurs, les ordinateurs portables (par exemple Acer, Asus) les smartphones (HTC), les communications et réseaux (D-Link), le GPS, le photovoltaïque, les

énergies renouvelables, la pétrochimie, la machinerie, les transports maritimes, les bicyclettes, y compris électriques.

En 2020, les exportations de Taïwan vers la Chine étaient de 151,4 milliards de dollars américains et vers les États-Unis, d'un montant de 50,5 milliards de dollars américains.

Les États Unis maintiennent une présence quasi permanente de vaisseaux militaires près des côtes Taïwanaises.

Lorsque, le 20 mai lors de son discours d'investiture, le nouveau président taïwanais déclara s'engager « à défendre sa souveraineté et sa démocratie », dès le 23 mai, la Chine déclencha une

opération dite « glaive uni 2024 A ». L'armée de terre, la marine, l'aviation, ainsi que l'unité chargée des missiles étaient déployées autour de Taïwan.

Si depuis, la Chine a arrêté ses manœuvres, elle affirme qu'elles avaient pour but de vérifier la « capacité de Pékin à prendre le pouvoir ».

La Chine a donc fait une nouvelle démonstration de force officielle. La région est depuis longtemps un foyer de tensions avec les États-Unis.

À Taïwan, comme dans d'autres zones, c'est bien la politique de domination mondiale des grands pays impérialistes, en premier

lieu les États-Unis, qui fait du monde une poudrière.

ABONNEMENT

12 MOIS :
Sous pli fermé 33 €
Sous pli ouvert 25 €

Je désire m'abonner au journal Combat ouvrier pour une période de.....mois.

NOM :
Prénom :
Adresse :

Ci-joint par chèque la somme de euros.

Règlement par chèque adressé à :

M. Philippe ANAÏS
Combat ouvrier
1111 Rés. Matéliane, L'Aiguille -
97 128 GOYAVE - Guadeloupe,
Antilles Françaises

Responsable de la publication : P. ANAÏS

Adresser toute correspondance

EN GUADELOUPE : Philippe Anaïs

1111 Rés. Matéliane, L'Aiguille, 97128

GOYAVE—Guadeloupe

Tel : 0690 73 48 93

EN MARTINIQUE : Louis MAUGÉE

BP 821 97258 FORT-DE-FRANCE Cedex

Tel : 0696 26 56 18

Composition - Impression Imp. ERAPRESS

Commission paritaire : 51728

Site internet : combat-ouvrier.com

Courriel : redaction@combat-ouvrier.com

Page Facebook :

<https://www.facebook.com/CombatOuvrier1>

Mayotte

Le choléra maladie de la misère

À la date du 25 mai le choléra à Mayotte a fait une deuxième victime, une femme de 62 ans, la première victime était une enfant de trois ans. Une semaine avant la mort de la fillette la ministre déléguée chargée des Outre-mer, Guévenoux, déclarait ne pas être alarmée, qu'il s'agit « d'une ma-

ladie qui se soigne en trois jours », « on distribue des pastilles de chlore »... Au lendemain de la mort de la fillette le ministre de la Santé quant à lui compare avec les Comores « l'épidémie a démarré un mois et demi plus tôt mais aujourd'hui on compte des milliers de cas et

presque une centaine de décès ». De quoi se réjouir apparemment...

À croire qu'il s'agit d'un concours de dédain entre ministres tandis que les gens meurent d'une maladie de la misère dans un département français.